

COMMENT LES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS SONT-ILS RÉALISÉS PUIS COMMUNIQUÉS ?

4 semaines avant chaque période de vacances

Les animateurs (trices) sont recrutés pour constituer les équipes d'animation des accueils de loisirs.

3 semaines avant chaque période de vacances

L'équipe professionnelle forme les animateurs (trices) sur les métiers de l'animation et sensibilise sur les thématiques du projet pédagogique en cours. Les animateurs (trices) créent ensuite les programmes d'activités.

3 semaines avant le début des vacances

Les responsables des accueils de loisirs vérifient chaque activité, réservent les sorties auprès des prestataires et prévoient le planning des transports.

3 semaines avant le début des vacances

Les responsables relancent les différents organismes pour les réservations des sorties et des transports.

2 semaines avant le début des vacances

Les programmes sont relus par le coordinateur des accueils de loisirs et transmis à la responsable de la communication.

2 semaines avant le début des vacances

Les programmes sont mis en page, puis diffusés sur internet, les réseaux sociaux et par mails groupés à tous les adhérents